

ASSEMBLÉE NATIONALE31 janvier 2026

RELANCER LES INVESTISSEMENTS DANS LE SECTEUR DE L'HYDROÉLECTRICITÉ
POUR CONTRIBUER À LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2405)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

N° 115

AMENDEMENT

présenté par
Mme Battistel et M. Bolo

ARTICLE 7

Supprimer l'alinéa 4.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Suppression d'une précision inutile.